

## Zoom sur ...

### ... le rapport *Africa's Pulse* de la Banque mondiale

La Banque mondiale a publié le 8 octobre 2020 son rapport biennuel *Africa's Pulse* sur l'Afrique subsaharienne (ASS), intitulé « Tracer la voie de la relance économique ». Contrairement à ses précédents rapports, l'institution n'y dévoile pas de prévisions de croissance précises par pays.

#### ❖ **En dépit d'une progression comparativement lente de la pandémie, les économies africaines sont gravement perturbées par la crise sanitaire**

Si la pandémie de COVID-19 n'est pas encore terminée, force est de constater que l'ASS semble avoir été jusqu'alors relativement épargnée (à l'exception notable de l'Afrique du Sud), enregistrant **3,4% des cas confirmés et 2,5% des décès comptabilisés dans le monde**. Toutefois, les conséquences de l'épidémie sur l'activité économique du continent sont significatives : pour la première fois depuis 25 ans, l'ASS devrait connaître **une récession en 2020, estimée à -3,3%** par la Banque mondiale. D'ici la fin de l'année 2021, le PIB réel par habitant pourrait même régresser à son niveau de 2007, plongeant **40 M de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté**. De même, la COVID-19 pourrait ralentir les progrès réalisés dans le développement du capital humain, la fermeture des écoles affectant près de 253 M d'élèves sur l'ensemble du sous-continent. Les pays les plus touchés sont ceux **dépendant du tourisme ou à fortes intensités de ressources**, notamment le Nigéria (contraction du PIB réel à -6,1% en g.a. au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020), ainsi que l'Afrique du Sud (-17,1%) – où la production de métaux s'est fortement contractée.

#### ❖ **Hors Nigéria, l'Afrique de l'Ouest montre des signes de résilience et pourrait rebondir avec une croissance du PIB à +3% en 2021**

En moyenne, la chute de l'activité en 2020 devrait être moins marquée dans les pays de la région, comparativement à ceux d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe : les économies des pays à faible intensité de ressources, dont **la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal**, pourraient en effet ralentir sans connaître de

récession, notamment grâce à une **croissance relativement plus robuste du secteur agricole**. Le Cap-Vert, dont l'économie repose largement sur le tourisme, devrait toutefois subir une forte contraction de ses activités.

Alors que la Banque mondiale prévoit un retour de la croissance à **+2,1% en 2021 (en dessous de son niveau de 2019), puis +3,2% en 2022 en moyenne à l'échelle du continent sub-saharien**, l'Afrique de l'Ouest (hors Nigéria) pourrait bénéficier d'un rebond légèrement plus important à **+3% dès l'année prochaine – au-dessus du niveau de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (+2,7% en moyenne) –** tiré par une forte reprise des investissements et de la consommation intérieur.

#### ❖ **De forts besoins de financements et un espace budgétaire limité appellent à des réformes et au soutien de la communauté internationale**

La crise sanitaire a mis en évidence **de fortes vulnérabilités macro-économiques** dans la plupart des pays d'ASS, notamment sur le plan budgétaire et des comptes extérieurs : alors que **les déficits vont se creuser en moyenne de 3,5 points de pourcentage du PIB en 2020**, la chute des recettes d'exportation – y compris celles provenant du tourisme –, la réduction des envois de fonds de l'étranger, le ralentissement des IDE et la baisse des flux de capitaux privés font peser **des risques lourds sur les déficits courants**. Dans ce contexte, des réformes sur **la transparence de la gestion de la dette, l'efficacité de la dépense publique et l'augmentation de la pression fiscale** apparaissent nécessaires, selon la Banque mondiale.

L'ASS a également besoin de financements importants pour **investir dans le capital humain, l'énergie et les infrastructures**. Aussi, l'institution de Bretton Woods appelle à une **facilitation de l'accès à l'aide publique concessionnelle** et salue **l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD)** portée par le Club de Paris et le G20, à laquelle 10 pays de la CEDEAO et la Mauritanie ont participé.

## ACTUALITE REGIONALE

### Indice du capital humain de la Banque mondiale : les pays d'Afrique de l'Ouest en bas du classement

La Banque mondiale a publié le 16 septembre 2020 [une nouvelle étude sur le capital humain, élaborant un « indice de capital humain » \(ICH\)](#) à partir de données collectées jusqu'en mars 2020 dans 174 pays. Cet indice est compris entre 0 (score le plus faible) et 1 (ICH élevé) et se fonde sur trois composantes relevant des domaines de la santé et de l'éducation : (i) le taux de mortalité des nouveau-nés de moins de 5 ans ; (ii) la qualité et la quantité d'éducation (nombre d'années d'études maximales entre 4 et 18 ans) ; l'environnement sanitaire (taux de jeunes de 15 ans atteignant l'âge de 60 ans et taux de retard de croissance des enfants de moins de 5 ans). Dans ce rapport, l'institution internationale s'inquiète de la menace que fait peser la pandémie de COVID-19 sur les progrès obtenus au cours de la dernière décennie, en particulier dans les pays les plus pauvres. Concernant l'Afrique de l'Ouest, 8 pays de la zone figurent parmi les 25 pays dont l'ICH est le plus faible. A noter la mauvaise performance de la Côte d'Ivoire (158<sup>ème</sup>/174), dont les indicateurs économiques (notamment le PIB par habitant) la placent habituellement en tête des pays de la région ; et du Bénin, qui passe de la 127<sup>ème</sup> place/157 en 2018 à 147<sup>ème</sup> place/174 cette année.

Evolution de l'Indice de capital humain des pays d'Afrique de l'Ouest			
	ICH 2010	ICH 2018	ICH 2020
Bénin	0,37	0,4	0,4
Burkina Faso	0,32	0,38	0,38
Côte d'Ivoire	0,3	0,37	0,38
Gambie	0,37	0,4	0,42
Guinée	-	0,37	0,37
Libéria	-	0,32	0,32
Mali	-	0,32	0,32
Mauritanie	-	0,37	0,38
Niger	-	0,32	0,32
Sénégal	0,39	0,42	0,42
Sierra Leone	-	0,35	0,36
Togo	0,37	0,42	0,43

Données Banque mondiale. Tous les pays n'ont pas été évalués en 2010.

## BENIN

### Les projets de loi de finances rectificative 2020 et de loi de finances initiale 2021 présentés à l'Assemblée nationale

Le gouvernement a transmis à l'Assemblée nationale [le projet de loi de finances rectificative \(LFR\) pour l'année 2020 et le projet de loi de finances initiale \(LFI\) pour l'année 2021](#), tous deux présentés à l'équilibre. Concernant la LFR 2020, dans un contexte marqué par la crise de COVID-19, le projet revoit à la hausse le budget de l'Etat à 2167 Mds FCFA (3,3 Mds EUR), contre 1987 Mds FCFA (3 Mds EUR) dans la LFI 2020, pour tenir compte des dépenses additionnelles induites par la crise sanitaire. Le gouvernement anticipe désormais un taux de croissance du PIB de +2,3% en 2020, contre une prévision initiale de +7,6%. Pour la LFI 2021, les autorités béninoises tablent sur un rebond de l'économie à hauteur de 6% et prévoient un budget de 2452 Mds FCFA (3,7 Mds EUR), en hausse de 12% par rapport au budget de la LFR 2020. Il introduit en particulier de nouvelles mesures soutenant la création d'emploi et les PME, ainsi que des exonérations fiscales sur les véhicules neufs.

## BURKINA FASO

### 18,5 M EUR du Fonds vert pour le climat

[Le Conseil des ministres du 7 octobre 2020](#) a validé l'ouverture de la procédure de ratification de l'accord de don conclu le 4 août 2020 entre le Burkina Faso et la Banque mondiale (IDA), dans le cadre du Fonds vert pour le climat, pour le financement du [Projet de renforcement de la résilience climatique au Burkina Faso](#). Ce don, d'un montant de 12,4 Mds FCFA (18,5 M EUR), vise à améliorer les prévisions météorologiques et climatiques, mettre en place des systèmes d'alerte précoce et renforcer les capacités de riposte des communautés face aux effets du changement climatique.

## **Un prêt de 78,5 M EUR de la Chine pour la mise en place de la vidéosurveillance en ville**

Le projet de loi portant ratification de la convention de prêt conclue le 29 septembre 2020 entre le Burkina Faso et la Chine, à travers l'Eximbank chinoise, pour le financement du projet « Smart Burkina », a été validé en [Conseil des ministres le 7 octobre 2020](#) et sera transmis à l'Assemblée nationale. Ce projet vise à améliorer la protection des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national, à travers l'installation de caméras de vidéosurveillance à la fibre optique par l'entreprise chinoise Huawei. Leur installation devrait durer 54 mois, pour un montant de total 52,4 Mds FCFA (78,5 M EUR). La durée du remboursement du prêt est de 20 ans avec un différé de 5 ans. Pour rappel, de nombreuses caméras de vidéosurveillance ont déjà été installées par Huawei en centre-ville de Ouagadougou en 2018. Fin 2018, le ministre des Affaires étrangères avait exigé [le retrait d'une caméra](#) placée face au siège de son ministère et à la résidence de l'Ambassadeur de France.

## **Remises des prix Orange et Pierre Castel 2020 en faveur de l'entrepreneuriat**

Le 11 septembre 2020, Orange Burkina a primé trois projets à caractère innovant dans le cadre du [Prix Orange de l'entrepreneuriat social en Afrique et au Moyen-Orient \(POESAM\)](#) : la Société burkinabè d'adaptation des tics (SOBATIC), qui propose une alternative pour l'utilisation des outils informatiques au profit des populations handicapées visuelles ; Tôtô Riibo, qui permet de structurer et formaliser les personnes qui vendent des produits alimentaires aux abords des rues, afin d'améliorer leurs revenus ; MyCheckUp+, facilitant la prise de rendez-vous avec un médecin. Le [prix Pierre Castel 2020](#) pour l'entrepreneuriat a pour sa part été officiellement remis le 2 octobre, en présence de plusieurs officiels burkinabè, au lauréat de cette 3<sup>ème</sup> édition, Toé Dikio – porteur d'un projet de renforcement des capacités de production de l'huile alimentaire et cosmétique à base de souchet.

## **CAP-VERT**

---

### **Le projet de budget 2021 s'élève à 703 M EUR**

[Pour l'exercice 2021, le budget de l'État du Cap-Vert est projeté à 77,9 Mds CVE](#) (703,6 M EUR), soit une hausse de 3,5% par rapport aux prévisions de la loi de finances rectificatives (LFR) 2019. Les recettes fiscales sont estimées à 40,6 Mds CVE (366,4 MEUR), en hausse de 19,6% par rapport à la LFR 2019, mais en baisse de 3,4% par rapport recettes mobilisées en 2019. En outre, le déficit budgétaire est projeté à 9% du PIB en 2021, après 11,4% du PIB en 2020. Ce [projet de budget](#) se base, entre autres, sur les hypothèses suivantes : une croissance du PIB de 4,5% en 2021, une inflation comprise entre 1 et 1,2%, un déficit budgétaire à 9% et une dette publique à 146,3% du PIB.

### **COVID-19 : la Banque mondiale accorde un nouveau financement de 800 K EUR**

[La Banque mondiale va allouer 800 k EUR](#) supplémentaires au plan national d'urgence pour la prévention et le contrôle de la COVID-19. Cette subvention vient s'ajouter à un prêt d'urgence de l'IDA de 5 M USD approuvé en avril ainsi qu'un appui budgétaire général de 25 M USD accordé en août.

## **COTE D'IVOIRE**

---

### **Publication du 10<sup>ème</sup> rapport de la Banque mondiale sur la situation économique et fin de la mission de revue du FMI**

La Banque mondiale a récemment publié son 10<sup>ème</sup> rapport sur la situation économique en Côte d'Ivoire. Intitulé [la Côte d'Ivoire face à la COVID-19 : l'impact de la situation sanitaire sur les ménages et les entreprises ivoiriennes](#), le rapport constate que l'épidémie de COVID-19 a eu plusieurs répercussions directes sur les entreprises et les ménages : en avril 2020, 94% des entreprises ont enregistré une baisse de leurs ventes tandis que 71 % des ménages ont déclaré avoir subi une baisse de revenus. Par conséquent la croissance économique devrait ralentir pour s'établir à près de 1,8 % en 2020 contre 7% initialement prévu. L'économie pourrait se redresser à partir de 2021 avec un taux de croissance de 5%, tirée par un rebond dans le secteur des services. Par ailleurs, Le 4 octobre 2020, les services ont été achevé [les 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> revues du programme](#)

[économique et financier de la Côte d'Ivoire soutenu par le FMI](#) au travers d'accords conclus au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et du Mécanisme Elargi de Crédit (MEDC). Selon l'institution, la performance du programme a été satisfaisante jusqu'à fin 2019 ; mais plusieurs objectifs du programme n'ont pas été atteints à fin juin 2020, dont notamment le plancher du solde budgétaire global, du fait de la COVID-19. Les autorités et les services du FMI se sont mis d'accord sur une trajectoire d'assainissement budgétaire progressif vers le critère de convergence de 3% du PIB d'ici 2023.

### **Record de la production de noix de cajou et inauguration d'un centre de transformation de 6000 tonnes par an à Yamoussoukro**

[Un Centre d'innovations et de technologies de l'anacarde \(CITA\)](#), construit à l'initiative du Conseil du coton et de l'anacarde (CCA), a été inauguré le 1<sup>er</sup> octobre 2020 à Yamoussoukro en présence du Président ivoirien Alassane Ouattara. Regroupant un site industriel pour la transformation de la noix de cajou d'une capacité de 6000 tonnes par an et un centre universitaire dédié à la filière, le CITA a été financé à 90% par le CCA et à 10% par la Banque mondiale sur le guichet BIRD Enclave, à travers le [projet de promotion de la compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde](#) (PPCA), pour un montant total de 3,9 Mds FCFA (5,9 M EUR). Pour rappel, le gouvernement a pour objectif de relever de 10 à 50% le taux de transformation de l'anacarde d'ici 2025. Cette inauguration intervient alors que la production de noix de cajou en Côte d'Ivoire, 1<sup>er</sup> producteur mondial, devrait battre un nouveau record en 2020 pour atteindre plus de 800 kt. La COVID-19 a eu toutefois un impact négatif sur la commercialisation de la noix de cajou, qui a vu ses cours diminuer de 1300 USD avant la crise à 850 USD environ actuellement.

### **Deux nouveaux accords pour le développement de la riziculture**

[Deux accords de partenariat ont été signés le 5 octobre dernier par le ministère de la Promotion de la riziculture](#). Le premier, conclu avec la filiale ivoirienne du groupe suisse Solevo, permettra la livraison d'engrais adaptés de qualité et à moindre coût ainsi que la couverture des besoins des riziculteurs en produits phytosanitaires. Le second accord a été conclu avec le Centre national de recherche agronomique et le Centre du riz (CNRA) pour l'Afrique (AfricaRice), avec à la clé la mise à disposition de semences à haut rendement et de qualité. Ces partenariats s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de la riziculture 2020-2030 qui vise l'autosuffisance en riz à l'horizon 2025.

### **Lancement des travaux du 2<sup>ème</sup> terminal à containers du PAA**

[Le Président Alassane Ouattara a procédé le 5 octobre à la pose la 1<sup>ère</sup> pierre des travaux de réalisation des superstructures du 2<sup>ème</sup> terminal à conteneurs du Port autonome d'Abidjan](#). Ce 2<sup>ème</sup> terminal permettra de doubler la capacité de traitement du port (de 1 M à 2,5 M de containers par an), ainsi qu'à de plus gros navires (16 m de tirant d'eau contre 11,5 m avant le projet) d'accoster. Le PAA contribue à environ 76% des recettes douanières et plus de 25 Mt de marchandises y ont transité en 2019. C'est un consortium mené par Bolloré qui a obtenu la concession du 2<sup>ème</sup> terminal et qui finance la 2<sup>ème</sup> partie des travaux, estimée à 262 Mds FCFA (400 M EUR) et s'étalant sur 18 mois.

### **Lancement de l'appel à partenaires pour la création de centres de formation professionnelle**

[Le Millennium Challenge Account Côte d'Ivoire \(MCA-Côte d'Ivoire\) et le Secrétariat d'Etat Chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle ont procédé au lancement de l'appel à partenaires pour la création de centres de formation professionnelle](#). Il intervient dans le cadre du programme Compact Côte d'Ivoire, plus précisément dans la mise en œuvre du volet compétences pour l'employabilité et la productivité (ETFP) dans les villes de Bouaké, San-Pedro et Abidjan. D'un budget de 30 M EUR, ce projet invite les acteurs du secteur privé à proposer, à travers des consortiums, des formations de haute qualité en lien avec les compétences et les connaissances demandées par le secteur privé. Prévue durer 5 ans et disposant d'une enveloppe globale de près de 447 M EUR, le MCA prévoit également de financer des projets structurants dans le secteur du transport urbain et de l'éducation secondaire.

## **Don de 15 M USD de la Banque mondiale pour renforcer la sécurité alimentaire**

[La Banque Mondiale a accordé un don de 15 M USD à la Guinée-Bissau pour le financement de son projet d'urgence de sécurité alimentaire.](#) Ce dernier vise à soutenir l'accroissement de la production de cultures vivrières et à améliorer l'accès aux aliments des ménages en situation d'insécurité alimentaire en Guinée-Bissau. Il comprend 5 axes : (i) Appui à la production agricole qui devrait bénéficier à 50 000 ménages ; (ii) Appui aux filets de sécurité communautaires qui ciblera 10 000 ménages ; (iii) Appui à l'atténuation des risques ; (iv) Gestion du projet et suivi-évaluation et (v) Intervention d'urgence contingente.

## **LIBERIA**

---

### **9,6 M USD du Fonds d'adaptation au changement climatique pour la résilience du cacao et du riz**

[Le Fonds d'adaptation au changement climatique a approuvé un financement de 9,6 M USD au Liberia](#) pour soutenir son projet de résilience climatique dans les filières cacao et riz. Ce projet a été élaboré sous l'égide de l'Agence de la protection de l'environnement du Liberia (EPA) et se décline autour de trois pôles : (i) la production agricole et les activités post-récolte résilientes au changement climatique, (ii) le transport rural et les infrastructures d'eau résilientes et (iii) le renforcement des capacités au niveau institutionnel et de l'engagement dans les politiques. Le Fonds international de développement agricole (FIDA) sera l'agence institutionnelle multilatérale chargée de la mise en œuvre du projet.

### **Suspension des droits de douanes de produits destinés à la pratique de l'agriculture**

[Le Président George Weah a promulgué, le 25 septembre dernier, un décret suspendant les droits de douanes sur plusieurs outils, intrants et équipements nécessaires à l'activité agricole](#) pour une période d'un an. Ce décret, qui est une extension d'un décret précédent publié en 2019, est nécessaire pour stimuler la production alimentaire conformément au Programme pro-pauvres du gouvernement libérien pour le développement et la prospérité (PAPD) qui donne la priorité au développement de l'agriculture. Les engrais, les produits agrochimiques, les semences, les tracteurs de tous types, les semences, les animaux vivants destinés à l'élevage, les incubateurs avicoles et les équipements de transformation des aliments sont entre autres les produits concernés par ce [décret](#).

## **MALI**

---

### **Nomination d'un gouvernement de transition de 18 mois et levée des sanctions de la CEDEAO**

Composé de 25 membres, un gouvernement de transition de 18 mois a été nommé le 25 octobre 2020, avec pour objectifs prioritaires la lutte contre le terrorisme, la lutte contre la corruption, le renforcement des forces de défense et de sécurité, la réconciliation nationale et la mise en œuvre des Accords d'Alger (accords de paix signés en 2015 entre la République malienne et l'alliance de groupes rebelles CMA). Conformément à la Charte de la Transition promulguée le 1<sup>er</sup> octobre, un Conseil national de la transition (CNT) sera mis en place dans les prochains jours. Organe législatif, il comptera 121 membres. Estimant ses attentes satisfaites, [la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest \(CEDEAO\) a officialisé la levée de ses sanctions](#) le 5 octobre, quelques heures avant la libération des responsables politiques maliens détenus depuis le 18 août et quelques jours avant [celles de Soumaïla Cissé](#) (principal opposant au régime déchu d'IBK) [et de Sophie Petronin](#) (humanitaire française enlevée par les terroristes à Gao le 24 décembre 2016).

## **MAURITANIE**

---

### **Présentation des nouvelles procédures de préparation et d'exécution du budget**

Le ministère des Finances a organisé le 7 octobre à Nouakchott un colloque afin de [présenter les nouvelles modalités et procédures de préparation et d'exécution du budget de l'Etat](#). Le ministère a annoncé la généralisation du système informatique de « Rachad » aux divisions administratives nationales et aux missions diplomatiques à l'étranger afin de centraliser les dépenses exécutées. Ces nouvelles procédures

accorderaient une totale liberté aux départements ministériels pour effectuer les transferts ou emprunts en fonction du secteur d'activité couvert. L'objectif serait notamment de rationaliser les dépenses publiques.

### **79,4 M USD versés à l'Etat en 2019 par la mine d'or Kinross-Tasiast**

[La mine d'or Kinross Tasiast a révélé avoir versé en 2019 au gouvernement mauritanien 79,4 M USD sous forme d'impôts, taxes et redevances](#). La société annonce avoir également consacré plus de 1,6 M USD à la formation de son personnel en 2019, versé 50 M USD sous forme de salaires bruts à ses employés (dont seulement 4,5% sont des étrangers) et réutilisé près de 76% de l'eau utilisée dans ses processus de traitement.

### **Les opérateurs télécoms acquièrent les licences 4G**

Les sociétés Mauritel (Maroc Telecom), Mattel (Tunisie Telecom) et Chinguitel (Soudan Telecom) ont obtenu fin septembre des [licences provisoires pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau 4G en Mauritanie](#). Les offres financières faites par Mauritel et Chinguitel étaient égales au montant du prix de réserve, à savoir 500 M MRU (11,02 M EUR) tandis que celle de Mattel était de 501 M MRU (11,04 M EUR). Les sociétés ont également convenu de verser une fraction de leurs chiffres d'affaires annuels, notamment 2,59% pour Chinguitel et 2,5% pour Mauritel et Mattel. Les trois sociétés télécoms ont jusqu'au 14 octobre pour procéder au paiement de la partie fixe de la contrepartie financière de la licence et signer le cahier des charges.

## **NIGER**

---

### **Mission virtuelle du FMI pour la préparation de la 6<sup>ème</sup> et dernière revue de la Facilité élargie de crédit**

Les services du FMI ont conduit une mission virtuelle, du 9 au 29 septembre 2020, pour l'achèvement de [la sixième et dernière revue du programme appuyé par l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit](#) (FEC), initiée en janvier 2017. A son issue, le FMI et les autorités ont annoncé être parvenus à un accord. La mission estime que l'exécution du programme est contrastée : en effet, si l'apurement du restant des arriérés de paiement intérieurs et la politique prudente en matière d'endettement extérieur ont été salués, les dépassements de dépenses en 2019 et les difficultés persistantes à accroître les recettes intérieures restent des défis à relever. Par ailleurs, alors que le plan de riposte des autorités face à la COVID-19 a permis l'endiguement de la pandémie et contribué à atténuer son impact socioéconomique, la mission rappelle que le niveau du déficit budgétaire doit être rapidement normalisé afin de préserver les finances publiques. La croissance économique devrait être de 1% en 2020 et de 6,9 % en 2021. Avec le lancement des exportations de pétrole prévu en 2022, la croissance pourrait s'accélérer à 9% à moyen-terme. Des incertitudes persistent, du fait des perspectives économiques mondiales. L'examen du rapport de la mission par le Conseil d'administration du Fonds devrait avoir lieu fin octobre 2020.

### **Présentation au Parlement du budget de l'Etat pour l'année 2021**

Le ministre des Finances a présenté le 5 octobre 2020 au Parlement [le projet de loi de finances \(LFI\) pour l'année budgétaire 2021](#). Le projet de budget en recettes et en dépenses est de 2 266,2 Mds FCFA (3,4 Mds EUR). Ses priorités portent notamment sur la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et de ses impacts socioéconomiques et financiers, l'opérationnalisation de la stratégie nationale de la finance inclusive, la mise en œuvre des investissements du programme 3N et la réalisation des travaux du barrage de Kandadji. A titre de comparaison, le budget général de l'Etat 2020 adopté le 25 septembre par [le Conseil des ministres](#) après une deuxième rectification, s'établit à 2,5 Mds FCFA (3,75 Mds EUR). Celui-ci doit également être transmis à l'Assemblée nationale pour adoption définitive.

### **Signature de deux conventions de financement AFD pour un montant total de 18 M EUR dans les secteurs de la santé et de la jeunesse**

[Deux conventions de financement entre le Niger et la France](#) ont été signées par le ministre délégué au budget et le directeur de l'AFD au Niger, en présence de l'Ambassadeur de France, le 7 octobre 2020. La première convention, d'un montant de 13 M EUR, vise à renouveler le soutien de la France aux actions du Fonds commun Santé (FCS). La France procèdera dans un premier temps à un versement de 3 M EUR pour

financer des activités identifiées par le FCS et ses partenaires dans le plan de réponse et de riposte à l'épidémie de COVID-19. La deuxième convention appuie le développement économique du Kawar à hauteur de 5 M EUR. Ce projet a pour but de contribuer à la stabilité et à la paix dans ce département situé dans la région de Bilma, en offrant des perspectives d'avenir positives à la jeunesse. Le Kawar vivant essentiellement de ses relations économiques avec le Tchad et la Libye, la France appuiera ce département pour promouvoir la cohésion sociale, notamment par le développement du dialogue social et l'engagement citoyen des jeunes.

## SENEGAL

---

### **Contraction du PIB réel au deuxième trimestre 2020**

Selon l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, au deuxième trimestre de l'année 2020 (T2 2020), [le PIB réel s'est replié de 1,3%](#) en glissement annuel (g.a). Ce résultat serait imputable à une baisse de l'activité en g.a dans les secteurs secondaire (-2,2%) et tertiaire (-2,8%). Toutefois, la bonne tenue du secteur primaire (+5,2%) aurait atténué cette baisse l'ensemble des secteurs. Du côté de la demande, la formation brute de capitale fixe a enregistré une hausse de 1,7% en g.a tandis que la consommation finale a baissé de 3,5% en g.a et le déficit de la balance extérieure des biens et services s'est creusé de 44,4%.

### **Grâce au privé national, une centrale électrique de 300 MW serait livrée dans 28 mois**

[Le ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération a pris part, le 3 octobre 2020, à la cérémonie de signature du contrat entre Général Electric \(GE\), Çalik Enerji et West African Energy \(WAE\)](#) pour la construction d'une centrale électrique à gaz de 300 MW, avec la SENELEC comme acheteur unique de la production. Ainsi, le Sénégal devrait abriter en janvier 2023, l'une des « plus grandes » centrales électriques de la sous-région. Ce projet, d'un coût global de 220 Mds FCFA (335,3 M EUR), sera détenu à 85 % par des privés nationaux et 15% par la SENELEC, une première au Sénégal et dans la sous-région.

## SIERRA LEONE

---

### **66 M USD pour le système éducatif**

Le 5 octobre 2020, [le ministère de l'Enseignement de base et du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a procédé au lancement du Projet d'éducation de la Sierra Leone](#), avec la signature d'un accord de financement d'un fonds fiduciaire multidonateurs de 66 M USD sur 5 ans. La Banque mondiale (BM), l'Union européenne, le Bureau des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement du Royaume-Uni et Irish Aid sont les partenaires engagés à soutenir l'éducation dans le pays par le biais du fonds fiduciaire qui sera administré par BM. Avec le programme phare du gouvernement pour une éducation gratuite de qualité, le projet contribuera à l'amélioration de la gestion du système éducatif, des pratiques pédagogiques et des conditions d'apprentissage.

## TOGO

---

### **Victoire Tomégah-Dogbe nomme une nouvelle équipe gouvernementale de 33 membres**

[Le nouveau gouvernement togolais constitué par la Première ministre Victoire Tomégah-Dogbe](#), ancienne ministre du développement à la base, a été nommé le 1<sup>er</sup> octobre 2020. Il est composé de 33 membres, dont 11 femmes – contre 4 précédemment. MM. Sani Yaya et Kodjo Adedze ont conservé leurs portefeuilles respectifs de l'Economie et des Finances pour le premier, et du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale pour le second. Mme Cina Lawson a également été maintenue à l'Economie numérique et à la Transformation digitale. En revanche, les Ministères de Agriculture, de l'Eau et l'Hydraulique villageoise et des Mines et de l'Energie sont sous la responsabilité de nouveaux titulaires. Il s'agit respectivement de M. Antoine Lekpa Gbegbeni, ancien ministre de l'Eau, de Bolidja Tiem, ex directeur général de l'AT2ER (énergies renouvelables) et de Mme Mawugno Aziablé, benjamine du gouvernement (29 ans), dont le Ministère est désormais directement rattaché à la Présidence. A noter la création d'un Ministère de l'Economie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière confié à M. Edem Kokou Tengue, ancien directeur de Maersk Togo.

## **Le projet d'aménagement de la voie Aouda-Kara devrait bientôt démarrer**

[Les autorités togolaises se préparent à lancer la construction de l'axe routier entre Aouda et Kara](#) (au Nord du pays), long de 106 km environ. Dans ce contexte, les démarches organisant la réinstallation des populations touchées par les travaux ont été initiées.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



<b>Indicateurs Pays</b>	<b>BEN</b>	<b>BFA</b>	<b>CIV</b>	<b>RCI</b>	<b>GMB</b>	<b>GIN</b>	<b>GNB</b>	<b>LBR</b>	<b>MLI</b>	<b>MRT</b>	<b>NER</b>	<b>SEN</b>	<b>SLE</b>	<b>TGO</b>	<b>UEMOA</b>	<b>ASS</b>
<i>Population (M hab.) 2018</i>	11,4	19,5	0,6	25,6	2,2	13,3	1,7	4,5	18,5	4,5	19,3	16,3	7,6	8,0	<b>120,4</b>	<b>992,6</b>
<b>Macroéconomie</b>																
<i>PIB (Mds USD) 2018</i>	10,5	14,2	2,0	43	1,7	11,7	1,5	3,2	17,2	5,2	9,2	24	3,9	5,4	<b>140,3</b>	<b>1 642,7</b>
<i>PIB / Hab (USD) 2018</i>	915	729	3 563	1 680	745	883	840	728	927	1 143	477	1 474	515,9	670	<b>1 060</b>	<b>1 658</b>
<i>Croissance PIB réel (%) 2018</i>	6,5	6	4,7	7,4	6,6	5,8	3,8	1,2	4,9	3	5,2	6,2	3,7	4,7	<b>6,3</b>	<b>3</b>
<i>Inflation (%) 2018</i>	1	2,0	1,3	0,3	6,5	9,7	1,4	23,4	1,7	3	3	0,5	16,9	0,7	<b>1,4</b>	<b>8,5</b>
<b>Finances Publiques</b>																
<i>Déficit public (%PIB) 2018</i>	-4,7	-4,7	-2,7	-4	-6,6	-2	-5	-4,8	-4,7	1,6	-4,9	-3,4	-3,8	-3,1	<b>-3,8</b>	<b>-3,7</b>
<i>Dettes publiques (%PIB) 2018</i>	54,6	43	127,7	52,2	83,1	38,7	56,1	40,5	36,6	83,9	55,1	64,4	71,3	74,6	<b>52,5</b>	<b>48,5</b>
<i>Pression fiscale (%PIB) 2017</i>	13,4	17,8	22,5	16,5	17,2	12,8	11,4		14,8	20,0	14,9	18,7		17,4	<b>16,2</b>	-
<i>Risque Pays<sup>1</sup></i>	B	C	B	B	-	C	-	D	D	D	C	B	D	C	-	-
<b>Echanges</b>																
<i>Balance commerciale 2018 (%PIB)</i>	-11,3	-2,6	-39,0	6,2	-35,5	-5,0	0,8		-4,3	-9,4	-12,0	-12,8		-19,6	-	-
<i>Exportations françaises vers<sup>2</sup> (MUSD)</i>	207	283	30	1 334	9	194	5	9	374	205	170	856	16,2	344	<b>3 573</b>	<b>11 015</b>
<i>Importations françaises depuis (MUSD)</i>	4	26	0,4	950	0,2	101	3,0	49,7	11	43	270	99	19,1	18	<b>1380</b>	<b>8 069</b>
<i>Balance courante (%PIB) 2018</i>	-8,9	-7,5	-7	-3,4	-11,5	-16,1	-1,6	-23,3	-7,3	-18	-16,3	-7,2	-13,8	-7,9	<b>-6,8</b>	<b>-2,6</b>
<i>Réserves de change (mois d'import) 2018</i>	-	-	5	-	4	3	-	2,6	-	5		-	3,4	-	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>Aspects qualitatifs</b>																
<i>IDH (2018)<sup>3</sup></i>	163	183	125	170	174	175	177	181	182	159	189	164	184	165	-	-
<i>Doing Business (2019)<sup>4</sup></i>	153	151	131	122	149	152	175	175	145	148	143	141	163	137	-	-
<i>Environnement des affaires<sup>5</sup></i>	C	C	C	B	-	D	-	D	D	D	C	B	D	C	-	-

Données : FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

<sup>1</sup> Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque

<sup>2</sup> Trade Map-2017

<sup>3</sup> PNUD - Classement sur 189 pays

<sup>4</sup> Banque mondiale - Classement sur 190 pays

<sup>5</sup> Agence de notation COFACE - La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Equité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque